

**A remettre au principal(e) du collège de votre enfant avant le 06 mai 2013 IMPERATIVEMENT**

(ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES)

ELEVE

- Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_
  - Nom du ou des responsables légaux : \_\_\_\_\_
  - Adresse\* : \_\_\_\_\_  
résidence habituelle de l'enfant (joindre la copie du jugement de divorce)
  - \_\_\_\_\_
  - Tél : \_\_\_\_\_ (obligatoire) École fréquentée : \_\_\_\_\_
  - Langue(s) vivante(s) étrangère(s) et régionale(s) étudiée(s) à l'école élémentaire : \_\_\_\_\_
- Ville** **Nom du collège**
- Collège de secteur :(voir verso) \_\_\_\_\_

DEMANDE

Vœu N°1

Vœu N°2

- Collège(s) souhaité(s) \_\_\_\_\_

**En cas d'acceptation de votre demande de dérogation, vous vous engagez à inscrire votre enfant dans les huit jours suivant la notification et au plus tard le 5 juillet 2013.**

**En cas de refus de dérogation vous devez inscrire votre enfant dans le collège de secteur.**

**Sans inscription dans les délais, la place réservée à votre enfant sera déclarée disponible pour un autre élève. Votre enfant sera affecté dans le collège le plus proche de votre domicile sur place vacante.**

- Motif(s) de la demande : cocher la ou les case(s) correspondante(s)
  - 1  Élève souffrant d'un handicap : **joindre copie de l'attestation de la CDA (commission des droits et de l'autonomie) et sous pli cacheté un certificat médical établi par le médecin scolaire.**
  - 2  Cas médical : élève qui nécessite une prise en charge médicale à proximité de l'établissement demandé, attestée par le médecin scolaire : **joindre sous pli cacheté un certificat médical du médecin scolaire.**
  - 3  Élève susceptible d'être boursier (barème en annexe) – joindre copie de l'avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011
  - 4  Parcours particuliers : Bi langue, langue ou option particulière.
- Les demandes de dérogation motivées par des parcours scolaires particuliers sont :
  - choix de la langue vivante ou section bi-langue non enseignée dans l'établissement de secteur  
à préciser : .....
  - choix de la langue régionale non enseignée dans l'établissement de secteur  
à préciser : .....
  - section sportive.....
- 5  Frère ou sœur fréquentant toujours le collège demandé, à la rentrée 2013 : **joindre le(s) certificat(s) de scolarité du ou des enfant(s) concerné(s) de 2012.**
- 6  Domicile en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité : **joindre un justificatif de domicile et un plan en marquant d'une croix :**
  - l'endroit où est situé votre domicile
  - l'endroit où est situé le collège demandé
  - l'endroit où est situé votre collège de secteur
- 7  Autre ou Convenance personnelle, si votre demande ne correspond à aucun des motifs ci-dessus, cocher cette case (vous pouvez joindre un courrier et des pièces justificatives).

Avez-vous fait une demande de classe à horaire aménagé ou sportif de haut niveau ou section internationale dans le collège pour lequel vous demandez une dérogation ?  oui  non

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature du ou des représentants légaux de l'élève :

Agrafer à cette demande :

- la ou les pièce(s) justificative(s)
- tout document qui vous paraîtrait utile.

**Toute demande sans justificatifs recevables ou complets sera automatiquement considérée comme une demande pour convenance personnelle.**

**Tout dossier transmis incomplet ou hors délai ne pourra pas être traité.**

**Collège de Secteur pour connaître votre collège de secteur, vous pouvez vous rendre sur le site du Conseil général [www.cg13.fr/education/collegiens/sectorisation/](http://www.cg13.fr/education/collegiens/sectorisation/)**

- **Bourses de collège en vigueur année 2012-2013 – pour information**

La grille de barème pour le calcul des bourses de collège pour l'année 2012-2013 étant à ce jour la seule disponible, celle-ci sera utilisée pour traiter les demandes de dérogation de secteur. Cependant le calcul réel de la bourse pour l'année scolaire 2013-2014 se fera en tenant compte de la grille de la prévue pour la rentrée prochaine et qui n'est pas encore communiquée.

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE	Plafond des revenus annuels 2010		
	taux 1	taux 2	taux 3
(a)	(b)	(b)	(b)
1 enfant	13787	7453	2630
2 enfants	16968	9173	3237
3 enfants	20150	10893	3844
4 enfants	23331	12613	4451
5 enfants	26513	14333	5058
par enfant supplémentaire	+ 3182	+ 1720	+ 607

(a) : total du nombre d'enfants mineurs ou infirmes et majeurs célibataires, scolarisés (moins de 25 ans) figurant sur l'avis d'impôt sur l'avis d'imposition 2012 calculé sur les revenus 2011.

(b) : plafond des ressources applicables pour l'attribution des bourses de collège en 2012-2013 à comparer avec le revenu fiscal de référence de l'année 2011 (avis d'imposition 2012 calculé sur les revenus 2011).

**Exemple :** \_\_\_\_\_

Une famille de 2 enfants dont le revenu fiscal de référence pour l'année 2011 ne dépasse pas 3183€ percevra une bourse au taux 3.

- **Elèves souhaitant suivre un parcours scolaire particulier**

**Les places sont réservées en priorité aux élèves de secteur et aux élèves ayant suivi ces enseignements (langue régionale ou langue vivante autre) à l'école primaire.**

**IMPORTANT :** L'entrée en classe de 6<sup>ème</sup> à horaires aménagés musique ou danse, ou dans un pôle sportif de haut niveau, ou en section internationale fait l'objet de procédures particulières. Pour les connaître, vous devez vous adresser aux établissements concernés par ces sections.

**Si vous avez formulé 2 vœux de dérogation le deuxième vœu sera recevable uniquement pour les motifs suivants :**

- **Handicap, Boursier, parcours particuliers et convenances personnelles.**

**Pour les autres motifs une seule demande sera étudiée :**

- **Cas médical, Fratrie et Proximité**

**Après le traitement informatique des demandes de dérogation par la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Les collèges sont destinataires des résultats des dérogations.**

**Veuillez vous rapprocher de l'établissement demandé pour connaître la suite réservée à votre demande à partir du 26 juin 2013.**

**Vous devez inscrire votre enfant dès que vous avez la réponse à votre demande de dérogation (dans le collège souhaité si la réponse est positive, dans le collège de secteur dans le cas contraire) impérativement avant**